

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1432/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 70-1432/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
24 novembre 1970

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1970

Date du numéro
10 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Hamoudi Ali Mohamed est autorisé à exercer le commerce des boissons à Obock, licence de 1° classe (débitants, cafetiers, restaurateurs, vendant toutes boissons à consommer sur place ou à emporter).